

Le mot du Président : Bientôt le printemps du photovoltaïque ?

La jeune filière du photovoltaïque n'a jamais été aussi sinistrée depuis le moratoire sur le photovoltaïque début 2011. Le nombre d'installateurs a été divisé par plus de deux, les industriels cessent leurs activités à un rythme effréné et la morosité touche jusqu'aux particuliers.

J'avoue même que je commençais à me désespérer en me demandant si un installateur survivrait pour un éventuel dépannage de mon installation dans les longues années qu'il me reste de contrat.

Et puis, en cette fin d'année 2011 et début 2012, certains signaux semblent passer au vert. Les installateurs sentent le marché reprendre, les industriels multiplient les initiatives telles que InSoCo (nous en parlerons plus loin), le SER enchaîne conférences et colloques (en reprenant par ailleurs certaines idées de notre association), TPAMPS propose des axes de développement, SUPERWATT est né. Bref, toute la filière semble se mobiliser. Quant à notre association, elle a toujours été à la pointe des propositions et des initiatives en la matière, comme vous le découvrirez dans cette lettre. Soubresaut ou rebond, il est trop tôt pour le dire, mais nous continuerons nos actions avec la même énergie, et vous pouvez compter sur nous pour œuvrer et qu'ainsi la filière photovoltaïque retrouve sa sérénité.

Le mot du secrétaire

Bonjour à tous. Tout d'abord merci aux adhérents qui se sont fortement impliqués lors de notre action vers les députés et sénateurs. Bien que tout le monde n'ait pas osé participer à cet effort, l'action a été un succès et nous vous demanderons sans doute une nouvelle implication d'ici quelque temps.

Concernant le nombre d'adhérents, il progresse comme depuis 2 ans d'environ 30/40 personnes par mois en moyenne, au début à cause des litiges avec les installateurs, mais depuis un an bientôt à cause d'EDF OA. J'ai bien peur que, ce problème réglé, ce ne soient les sociétés éco-délinquantes à grande échelle qui nous fournissent, dans un proche avenir, notre base de nouveaux membres. Actuellement, au 8 mars, nous sommes 1225 adhérents ayant ou non un droit de vote, mais je vais y revenir.

2 postes au CA, au moins, seront à pourvoir cette année (un troisième est à valider par le CA et les fondateurs). Pour pouvoir voter, vous devrez attester d'une cotisation ou d'un don dans les 10 mois précédant le 16 avril 2012. Actuellement, 432 personnes peuvent voter et 57 autres n'ont pas encore finalisé leur adhésion (il manque un ou deux documents exigés, un rappel sera fait fin mars !)

Les modalités de vote et les dispositions vous seront transmises courant avril, tout au moins pour ceux qui auront droit de vote ! Nous espérons recevoir de nombreuses candidatures et même si, cette année, vous ne souhaitez pas incorporer le bureau, un coup de main auprès des cellules litiges ou régionales ne sera pas de trop. N'hésitez pas, quelles que soient vos disponibilités, elles sont les bienvenues ... et si les compétences requises vous semblent hors de portée, sachez que les fondateurs du GPPEP n'en avaient aucune au départ !

J'espère vous voir nombreux, candidats ou non, en Alsace à la mi-juin !

Didier

Le GPPEP reçu chez EDF-OA

En ce jeudi 01 mars 2012, notre association a été reçue par Mr Dubief dans les locaux d'EDF-OA à Lyon. Cette rencontre, d'une grande cordialité, a permis de faire le point sur les éléments à améliorer dans le traitement des factures et l'édition des contrats. Même si tous les errements ne sont pas de la faute de cette entité, les marges d'amélioration sont importantes. Les échanges mensuels entre notre association et EDF-OA commencent à avoir des retombées positives, et il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. D'ailleurs, le futur remplaçant de Mr Dubief nous a personnellement assurés de la pérennité de nos échanges et d'une grande écoute vis-à-vis de nos propositions. Pour plus de précisions <http://forum-photovoltaïque.fr/viewtopic.php?f=20&t=21026&start=20>

Joël

Les acteurs du photovoltaïque s'allient

Éternels oubliés des institutionnels de la filière (SER, ENERPLAN, SOLER, etc.), le GPPEP (dérangerions nous ?...), TPAMPS et SUPERWATT (collectif Photowatt) ont décidé d'une alliance de circonstance pour définir leur vision du futur photovoltaïque. Cette perception ne sera pas celle de personnes assises derrière un bureau, mais celle des gens du terrain, ceux qui ont une installation au-dessus de leur tête, ceux qui montent sur les toits pour faire ces installations et ceux qui les construisent. Nul doute qu'avec des gens aussi proches de la réalité, des solutions simples, peu coûteuses et sensées puissent trouver le jour pour assurer la pérennité de la filière.

Joël

Participation à InSoCo

Notre association a participé, sur invitation, à la première Assemblée Générale de l'association InSoCo (Installation Solaire Contrôlée).

Sous la présidence de Bernhard PFEFFERLE (ancien directeur de AS SOLAR), InSoCo est née d'un besoin de relancer la filière photovoltaïque vers les particuliers. Le label "InSoCo" est censé être un label plus rigoureux que QualiPV (qu'il ne remplace pas, d'ailleurs).

Le principe est simple, c'est une charte à respecter par les installateurs adhérents, fournisseurs et industriels, avec bien entendu un droit d'entrée. L'installation est suivie par InSoCo, du devis jusqu'à la livraison chantier, avec tout ce que nous préconisons dans le document GPPEP "Comment réussir son installation photovoltaïque", allant même jusqu'à une notation par le particulier sur la réalisation de son installation, en passant par des formations spécifiques pour les installateurs, ainsi qu'une surveillance interne. L'idée par elle-même est plaisante, sécuriser le particulier en diminuant les risques d'installateurs "éco-délinquants".

Le GPPEP, qui avait décliné l'offre d'intégration en début d'année dernière par manque de temps, va, cette fois-ci, étudier l'opportunité d'intégrer InSoCo. Bien entendu, si les valeurs de notre association ne sont pas garanties, nous quitterons immédiatement cette structure.

Joël

Kit Scolaire

Bonjour à tous, dans le cadre d'une grande campagne pédagogique destinée aux enfants, le GPPEP a besoin de votre aide afin que vous soyez le relais sur le terrain de ce projet.

Il se fera, à l'école, sous la forme d'un questionnaire qui permettra de faire découvrir l'énergie photovoltaïque.

Vous pouvez consulter le projet ici : <http://gppep.org/node/73> sur le site du GPPEP

Vous pouvez nous aider en distribuant le flyer ci-dessous, à des professeurs des écoles, des parents ou des grands-parents d'enfants scolarisés en primaire, etc.

http://doc.gppep.org/KitScolaire/GPPEP-Flyer_ecole.pdf

Nous vous remercions par avance de votre participation et n'hésitez pas à nous faire part de vos impressions et de votre avis.

Olivier

Suivi des litiges avec EdF OA

Suite à notre demande, EDF OA collabore avec notre équipe litige. Nous sommes en contact régulier avec eux pour traiter les dossiers bloqués/perdus dans leurs rouages internes.

Pour nous contacter : litige_edfoa@gppep.org ,

Merci de nous communiquer :

- le numéro BTA du contrat
- le numéro du contrat de raccordement CRAE
- le nom exact du producteur figurant sur le contrat
- l'adresse complète du site de production
- la date exacte de raccordement
- un numéro de téléphone
- un scan de la facture envoyée

Un envoi hebdomadaire est réalisé le dimanche soir.

547 dossiers envoyés vers EDF OA depuis mai 2011.

Quelques chiffres sur les 3 derniers mois :

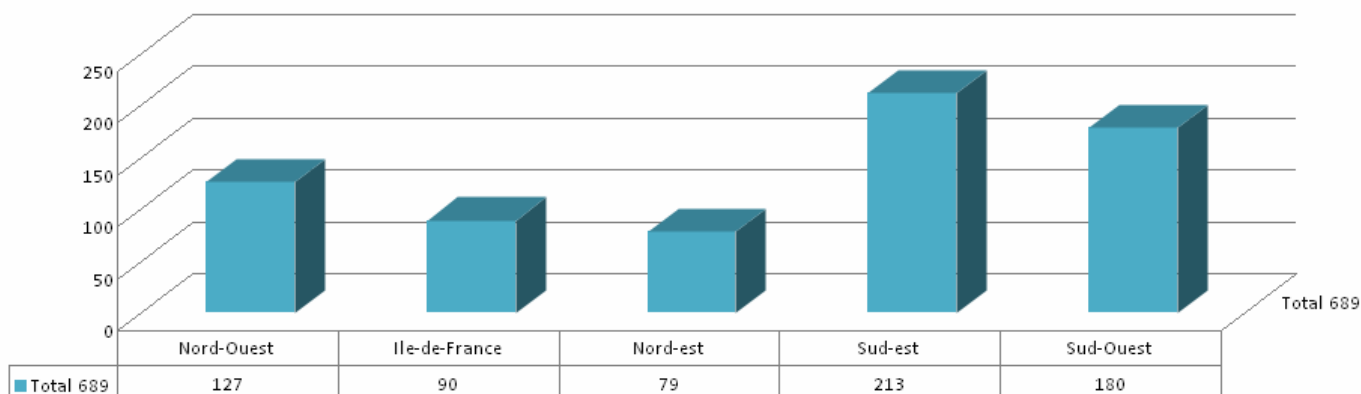
	Dossiers envoyés	Dossiers clôturés*	Pourcentage
Décembre 2011	67	44	65.67
Janvier 2012	131	74	56.49
Février 2012	88	32	36.36
Total	286	150	52.45

*Certains dossiers ont été clôturés mais nous n'avons pas eu de retour des personnes concernées

- ce que l'on déteste : se faire "agresser" car on nous prend pour un service de EDF OA !
- ce que l'on aime : recevoir des encouragements et des mercis.
- le plus atypique : un anglais vivant en Allemagne et possédant une installation en France...
- le plus émouvant : avoir réglé en 8 jours le cas d'une femme désespérée....

Jean Luc

Repartition des litiges de Mai 2011 à Février 2012



Appel à candidature pour le CA

Conformément aux statuts, de nouvelles places au Conseil d'Administration du GPPEP sont disponibles :

- Une au titre de l'augmentation du nombre d'adhérents « sociétaires » ou « producteurs » (voir les statuts pour « + de 1 000 adhérents »)

- L'autre étant celle de Didier Michaud, Secrétaire, puisque les places attribuées aux fondateurs n'ont pas vocation à perdurer plus que de raison !

Nous faisons donc dès aujourd'hui un appel à candidature auprès de ceux qui veulent s'impliquer dans notre association.

Vous pouvez présenter votre candidature par mail auprès de bureau@gppep.org avec une photo, un CV (environ 200 signes) et une lettre de motivation (maxi 2 000 signes).

- Ces candidatures doivent être soumises au CA, conformément à nos statuts, avant le 1er avril 2012

- Les candidats qui seront retenus par le CA seront présentés aux adhérents avant le 1er mai 2012

- La période de vote ira du 2 au 31 mai 2012

Bien évidemment, les candidats (sauf cas exceptionnel, validé par le CA) devront être présents le jour de l'Assemblée Générale !

Afin de vous aider dans ce choix, un petit rappel : le rôle du CA est de représenter l'association et les adhérents. Le CA donne les orientations sur les actions à mener. Le CA se réunit une fois tous les deux mois (via Skype) et travaille beaucoup par e-mail (4 à 5 par jour environ, même si tous n'appellent pas réponse ou avis), c'est donc une tâche qui peut être chronophage.

Le mot du trésorier

Vous le savez déjà, l'AG 2012 aura lieu en Alsace le 16/06/2012. Vous trouverez les détails de l'organisation ici <http://forum-photovoltaïque.fr/viewtopic.php?f=21&t=23008> . Je rappelle que j'ai négocié un prix à l'Hôtel Captain de Blotzheim. Sur les 20 chambres pré-réservées, j'en ai confirmé 11 à ce jour. Les adhérents non inscrits désirant séjourner sur place lors de l'AG peuvent me contacter à bureau@gppep.org pour les réservations. Sachez qu'il ne faut pas attendre trop longtemps, juin est une période très demandée dans les hôtels à proximité, compte-tenu des 2 frontières.

En ce qui concerne les "frais de route 2011 et déductions fiscales" vous trouverez la procédure ici <http://forum-photovoltaïque.fr/viewtopic.php?f=56&t=22001>. Nous attendons des impôts le prix du km retenu avant de vous inviter à envoyer vos justificatifs (sachant qu'il était fixé à 0.304 euros en 2010).

- Nos dépenses :

En janvier, nous avons fait imprimer 10 000 flyers qui ont été envoyés dans les 5 régions (à distribuer lors de nos actions dans les salons). Vous pouvez en demander en envoyant un mail à contact@gppep.org .

En mars, 3 bannières et 1 banderole ont été commandées pour la région Nord-Est, à savoir que nous serons présents du 13 au 15 avril au 2ème salon de l'Habitat & des Économies d'Énergies à Blotzheim et, à cette occasion, je fais appel aux adhérents qui habitent à proximité pour y participer.

- Des ressources nouvelles ?

Début mars, avec l'aide de Gérard, un dossier de candidature a été envoyé à la Banque Populaire d'Alsace pour postuler au "Prix Initiatives Région Alsace 2012".

Roger